



Le 15 octobre 2009

Communiqué

La Cour des Comptes Européenne adresse un carton jaune à la Commission... et confirme les revendications de la FNPL et de la FNSEA !

Le rapport spécial n° 14 de la Cour des Comptes Européenne, évaluant les résultats de l'OCM lait, vient confirmer en tous points les revendications défendues depuis plusieurs années par la FNPL et la FNSEA.

Il adresse par ailleurs un carton jaune à la politique de libéralisation aveugle du secteur laitier menée par la Commission, en pointant ses insuffisances au regard des objectifs du traité de Rome, notamment celui d'assurer un revenu équitable à la population agricole.

Lors de son audition par les rapporteurs de la Cour, le Président de la FNPL, Henri Brichart, avait vigoureusement défendu la régulation de la production ainsi que les revendications de la FNPL en faveur d'une politique laitière européenne.

La FNPL et la FNSEA se félicitent que leurs thèses soient reprises dans les conclusions du rapport de la Cour des Comptes Européenne et regrettent les insuffisances notoires des réponses apportées par la Commission.

En tout état de cause, la FNPL et la FNSEA poursuivent leur combat à Paris et à Bruxelles en faveur d'une vraie politique laitière européenne, et continueront à défendre tous les producteurs dans leur combat sur les revenus.